

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 novembre 2010

OBJET
de la Délibération

**RUE MARC
SANGNIER – VENTE
A LA SCI JOSSELIN
ET A MONSIEUR
FERNAND JOSSELIN
D'UN DELAISSE DE
VOIRIE**

Date de convocation du Conseil Municipal

28 octobre 2010

Date d'affichage : 28 octobre 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLLOT, MM. LE COUVIOUR, MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mme PEDRONO, M. LE BARON, Mmes LE DOARE, PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, DERRIEN, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE DORZE à M. PARMENTIER
Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO
Melle ORINEL à Mme GOUTTEQUILLET

Absents excusés

Mme DORE-LUCAS
Mme RAMEL-FLAGEUL
M. BONHOURE

RUE MARC SANGNIER – VENTE A LA SCI JOSSELIN ET A MONSIEUR FERNAND JOSSELIN D'UN DELAISSE DE VOIRIE

Rapport de Alain LE MAPIHAN

Afin de régulariser la situation foncière des parcelles cadastrées section AT n° 15, 163, 190 en limite de la rue Marc Sangnier, la SCI JOSSELIN (garage Auto-centre) et Monsieur Fernand JOSSELIN ont sollicité la Ville pour acquérir une surface d'environ 154 m² jouxtant leur propriété et appartenant au domaine public de la commune.

Aux termes de l'article L.143-1 du code de la voirie routière, les délibérations concernant un déclassement sont dispensées d'enquête publique, sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie.

En l'espèce, la partie du domaine public en cause est un délaissé de voirie. Aucune circulation automobile n'est possible et seules les propriétés de la SCI JOSSELIN et de Monsieur Fernand JOSSELIN sont desservies. Son déclassement ne porte donc pas atteinte aux fonctions de circulation et de desserte de la voie communale.

Dans un avis du 6 septembre 2010, France Domaine a estimé la valeur de ce délaissé à 18 €/m².

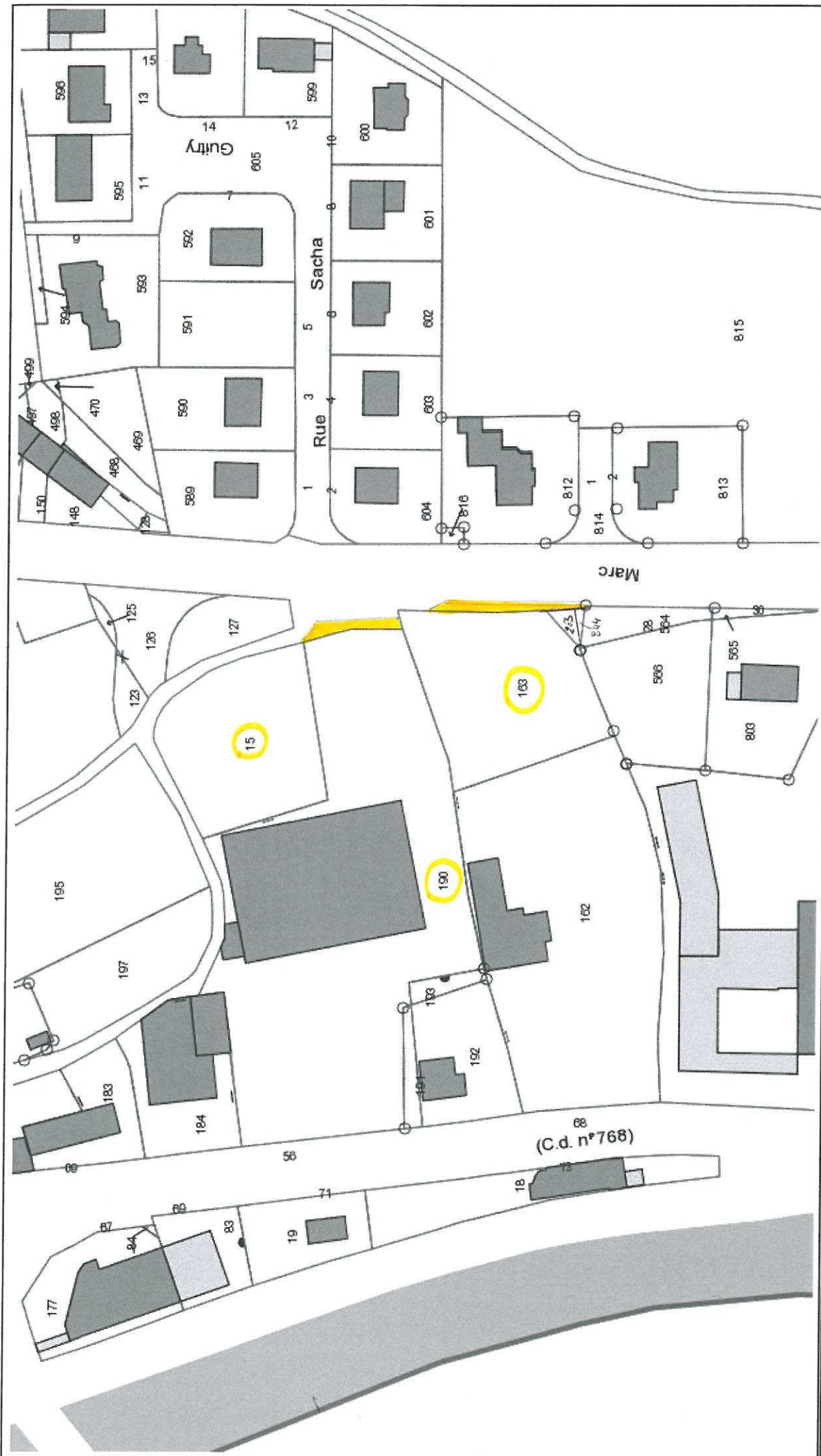
Nous vous proposons :

- De dispenser d'enquête publique le déclassement de la surface d'environ 154 m² située rue Marc Sangnier le long des parcelles cadastrées section AT n°15, 163 et 190,
- D'approuver la vente à la SCI JOSSELIN et à Monsieur Fernand JOSSELIN de cette surface moyennant le prix de 18 €/m², frais d'acte en sus,
- D'autoriser le Maire à signer l'acte correspondant et toutes les pièces s'y rapportant.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 4 novembre 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**



Echelle :



Avertissement : toutes les informations de ce géoportail sont indicatives et n'ont aucune valeur officielle.

- ▲ Point Géodésique Borné
- △ Point Géodésique Non Borné
- △ Point de triangulation borné
- △ Point de triangulation non borné
- Point de polygonation borné
- × Point de polygonation repéré